

InMICS (INTERNATIONAL MASTER IN COMPOSITION FOR SCREEN)

Applicable à la rentrée 2018-2019. CP du 11/05/2017.

CURSUS INTERNATIONAL EN PARTENARIAT AVEC :
CONSERVATORIO GB MARTINI BOLOGNA (ITALIE)
SCHOOL OF ARTS GHENT / KASK & CONSERVATORIUM (HOAGENT) À GAND (BELGIQUE)
FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CANADA)

OBJECTIFS DE LA FORMATION SUPÉRIEURE

Le CNSMD de Lyon est un lieu de formation pour les jeunes artistes se destinant aux métiers référencés de la musique et de la danse. En ce qui concerne la musique, les métiers se déclinent en quatre spécialités : l'interprétation vocale ou instrumentale, la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux, la création musicale et la culture musicale.

Le cursus InMICS appartient à la troisième spécialité. Il s'adresse à des étudiants musiciens internationaux se destinant aux métiers de l'image sous toutes les formes qu'elle peut recouvrir. Il permet la réalisation et l'accompagnement de projets personnels avec un suivi des professeurs dans deux établissements, une réelle approche et mise en relation avec le milieu professionnel (partenaires privés et institutionnels) au niveau international. InMICS souhaite mettre à disposition des étudiants les ressources pédagogiques du partenariat, permettant de regrouper au sein d'une même formation une grande diversité d'esthétiques, de cultures et de méthodes d'apprentissage, mettant au cœur cursus le partage de pratiques et outils innovants.

Au sein de la formation, chaque établissement offre une approche pédagogique différente à l'égard de la composition pour l'image et recouvre une spécificité ayant trait au medium concerné ou aux perspectives professionnelles.

La formation proposée par le CNSMD de Lyon et ses partenaires prépare les étudiants aux différents aspects des métiers de la création musicale, ainsi qu'aux métiers de l'enseignement artistique, aux actions de médiation et de promotion de la musique dans la société actuelle, tout en favorisant l'insertion professionnelle.

Les compétences et connaissances visées sont :

- une capacité à initier et assumer dans son intégralité, de manière polyvalente et autonome, un projet de création musicale pour l'image singulier ;
- une capacité à analyser et comprendre l'image, et à choisir une esthétique et un discours musical appropriés ;
- une capacité à maîtriser des logiciels d'informatique musicale : prise de son, montage, mixage, séquenceur, éditeur de partitions ;
- une aptitude à composer et à réaliser des maquettes préparatoires au travail définitif ;
- une maîtrise des éléments fondamentaux d'écriture et d'orchestration ;
- une culture musicale et cinématographique approfondie ;
- une capacité d'adaptation et d'écoute visant à réaliser un projet en se conformant à un cahier des charges exigeant dans un délai souvent très court ;
- une capacité à formuler des évaluations critiques dans le domaine de la création musicale, y compris sur son propre travail artistique ;
- une capacité à mener des travaux de recherche et à en communiquer les résultats en anglais, oralement et par écrit ;
- une capacité à réfléchir sur la place et l'évolution de la musique dans la société ;
- une capacité à collaborer avec d'autres formes d'art et différents acteurs de la chaîne de production ;
- une capacité à communiquer autour de sa démarche artistique, de manière adaptée selon les contextes, auprès de différents types d'interlocuteurs, au niveau international ;
- une capacité à se situer dans son environnement socio-professionnel, en connaissant les conditions d'exercice et les aspects juridiques et réglementaires de la profession.

DEUXIÈME CYCLE

Parcours conduisant à l'obtention du Diplôme de deuxième cycle valant grade de Master

Conditions d'admission

L'entrée en deuxième cycle se fait par voie de concours, organisé tous les deux ans. Les candidats doivent présenter des épreuves d'admissibilité et d'admission qui ne sont pas publiques. Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

Les candidats au concours d'entrée en deuxième cycle doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle, d'une licence (*bachelor*) en musique ou d'un DNSPM délivré par un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger. Les candidats doivent justifier d'un niveau en langue anglaise au moins égal à B1 dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) lors de leur inscription.

Cf. programme des épreuves publié sur CNSMD-LYON.FR

Scolarité

Tout candidat admis en qualité d'étudiant dans un parcours d'études s'engage à suivre intégralement le cursus prévu par le règlement des études.

Chaque parcours comprend l'étude de disciplines regroupées dans les unités d'enseignement (UE) organisées semestriellement et articulées entre elles en fonction des compétences visées, donnant lieu à l'obtention de points de crédits (ECTS : *European Credit Transfert System*, système européen de transfert de crédits).

Le parcours d'études, à temps plein, est de quatre semestres et s'organise en quatre unités d'enseignement. Au cours des deux années, chaque étudiant étudie dans deux des quatre institutions partenaires : la première année dans une institution et la seconde année dans une autre institution. Chaque parcours est individuel. Chaque étudiant est inscrit dans les deux établissements partenaires dans lesquels il étudie au cours des deux années.

L'enseignement est délivré en anglais.

UE 1 : unité d'enseignement de la spécialité

Cette unité d'enseignement concerne directement les projets compositionnels de l'étudiant, dans leur définition, leur élaboration et leur mise en œuvre. Elle comprend une discipline principale dans chacun des établissements partenaires :

- Conservatorio GB Martini Bologna : **composition électroacoustique pour l'image** ;
- School of Arts Ghent / KASK & Conservatorium (HOGENT) à Gand : **composition pour l'animation, le documentaire et la vidéo** ;
- CNSMD de Lyon : **composition pour l'image** ;
- Faculté de musique de l'Université de Montréal : **composition pour le jeu vidéo**.

Afin d'assurer la continuité des enseignements entre les établissements, l'étudiant suit également une discipline secondaire :

- Conservatorio GB Martini Bologna : **composition / arrangement** ;
- School of Arts Ghent / KASK & Conservatorium (HOGENT) à Gand : **composition électroacoustique ou composition pour l'image** ;
- CNSMD de Lyon : **musique assistée par ordinateur** ;
- Faculté de musique de l'Université de Montréal : **composition électroacoustique ou composition pour l'image**.

Dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, un **stage** au sein d'une structure spécialisée dans la production audiovisuelle est obligatoire et doit être réalisé au cours des deux premiers semestres du master. Le stage a une durée minimum de 135 heures et une durée maximum de 280 heures.

Afin de nourrir et élargir le champ créatif ainsi que son projet compositionnel, l'étudiant participe à différents **ateliers, séminaires et master-classes**.

UE 2 : unité d'enseignement de la discipline associée à la discipline principale

Cette unité d'enseignement comprend :

- la réalisation d'un **projet de recherche**, possiblement en lien avec le projet compositionnel, restitué sous forme d'un mémoire rédigé ;

- des **disciplines associées** (deux aux semestres 1 et 2 puis une aux semestres 3 et 4), visant la maîtrise des techniques directement liées au projet compositionnel de chaque étudiant, à choisir dans chaque établissement parmi la liste suivante :
 - Conservatorio GB Martini Bologna :
 - **musique assistée par ordinateur** ;
 - **électroacoustique et technologie multimédia** ;
 - **film muet / improvisation** ;
 - School of Arts Ghent / KASK & Conservatorium (HOGENT) à Gand :
 - **composition pour le théâtre musical** ;
 - **post production** ;
 - **techniques de composition post-tonales** ;
 - CNSMD de Lyon :
 - **orchestration appliquée à la musique pour l'image** ;
 - **introduction aux techniques du son** ;
 - **techniques de composition (tonales)** ;
 - Faculté de musique de l'Université de Montréal :
 - **création audio et intégration pour le jeu vidéo** ;
 - **technologie musicale et sound design** ;
 - **composer pour la danse**.

UE 3 : unité d'enseignement des compétences associées

Cette unité d'enseignement inclue des disciplines enseignées simultanément à distance :

- une discipline de **culture musicale** délivrée par chacun des établissements partenaires :
 - Faculté de musique de l'Université de Montréal : **introduction à l'acoustique, la psychoacoustique et la psychologie de la musique** (semestre 1) ;
 - Conservatorio GB Martini Bologna : **histoire de la musique de film** (semestre 2) ;
 - CNSMD de Lyon : **ethnomusicologie** (semestre 3) ;
 - School of Arts Ghent / KASK & Conservatorium (HOGENT) à Gand : **analyse du point de vue musical et audiovisuel** (semestre 4) ;
- **méthodologie appliquée à un objet de recherche** (semestres 1 et 2 uniquement).

UE 4 : enseignements optionnels

Cette unité d'enseignement, affirmant la singularité du parcours de chaque étudiant, se compose de deux disciplines choisies par ce dernier parmi une liste de matières enseignées dans les établissements partenaires.

Au CNSMD de Lyon, il s'agit des matières enseignées au sein de l'établissement, hors cours individuel d'une matière principale et les cours dans le cadre du CHEL[s] et de l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités d'évaluation

UE 1

L'évaluation se fait par contrôle continu et une évaluation terminale sous forme d'épreuve publique. La note de cet examen est assortie d'une mention « très bien », « bien », « assez bien », ou sans mention.

Les crédits d'enseignement sont attribués si chaque note (contrôle continu et évaluation terminale) est au moins égale à 10/20.

ÉVALUATION DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE (MASTER)

Applicable à la rentrée 2019-2020 — modifiable par l'équipe pédagogique

CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu permet d'évaluer la capacité de l'étudiant à développer un projet artistique personnel, en adéquation avec son projet professionnel et à le mener à son terme de façon autonome (**disciplines principale et secondaire**). Il permet également d'évaluer l'assiduité, la participation de l'étudiant mais également sa capacité à s'adapter à un groupe de travail ou une production collective (**ateliers, séminaires, master-classes**). Le **stage** est évalué conjointement par le tuteur et le professeur en fonction de la réponse de l'étudiant mis en situation réelle.

EXAMEN DE FIN DE DEUXIÈME CYCLE

L'étudiant présente un examen public de 30 minutes de musique constitué d'au moins trois projets audio-visuels différents (sous forme intégrale ou extraits). Les œuvres présentées doivent avoir été composées durant le cursus InMICS. L'étudiant doit alors être autonome dans la maîtrise des moyens techniques convoqués.

UE 2

Après validation de son sujet, l'étudiant réalise un projet de recherche restitué sous forme d'un mémoire rédigé soutenu devant un jury spécifique.

Cf. Guide de la Recherche

UE 3 et 4

L'évaluation relève de la responsabilité des professeurs sans la participation de jurys extérieurs, selon des modalités définies pour chaque discipline.

Cf. Livret des disciplines complémentaires

Sanction des études

Le parcours est sanctionné par le **Diplôme de deuxième cycle valant grade de Master en création musicale**, délivré aux étudiants qui, dans les conditions fixées par le règlement des études, ont obtenu 120 crédits.

Un deuxième parchemin est délivré par le deuxième établissement dans lequel est inscrit chaque étudiant, selon les conditions fixées par ce dernier.

DEUXIÈME CYCLE (MASTER)

INMICS (INTERNATIONAL MASTER IN COMPOSITION FOR SCREEN)

		nombre d'heures de cours moyen par semaine	points ECTS			nombre d'heures de cours moyen par semaine	points ECTS
SEMESTRE 1				SEMESTRE 2			
UE1	discipline principale	2 h	7,5	UE1	discipline principale	2 h	7,5
	stage	2 h	4,5		stage	2 h	4,5
	discipline secondaire	1 h 30	3		discipline secondaire	1 h 30	3
	ateliers, séminaires, master-classes	0 h 30	1		ateliers, séminaires, master-classes	0 h 30	1
UE2	mémoire de recherche	0 h 30	3	UE2	mémoire de recherche	0 h 30	3
	discipline associée	1 h 30	2		discipline associée	1 h 30	2
	discipline associée	1 h 30	2		discipline associée	1 h 30	2
UE3	introduction à l'acoustique, la psychoacoustique et la psychologie de la musique	1 h 30	3	UE3	histoire de la musique de film	1 h 30	3
	méthodologie appliquée à l'objet de recherche	0 h 30	1		méthodologie appliquée à l'objet de recherche	0 h 30	1
UE4	discipline optionnelle	2 h	1,5	UE4	discipline optionnelle	2 h	1,5
	discipline optionnelle	2 h	1,5		discipline optionnelle	2 h	1,5
TOTAUX 14 h 30 30				TOTAUX 14 h 30 30			
SEMESTRE 3				SEMESTRE 4			
UE1	discipline principale	2 h	12	UE1	discipline principale	2 h	6
	discipline secondaire	1 h 30	3		discipline secondaire	1 h 30	3
	ateliers, séminaires, master-classes	0 h 30	1		ateliers, séminaires, master-classes	0 h 30	1
UE2	mémoire de recherche	0 h 30	6	UE2	examen de fin de deuxième cycle	-	6
	discipline associée	1 h 30	2		mémoire de recherche	0 h 30	6
UE3	ethnomusicologie	1 h 30	3	UE3	discipline associée	1 h 30	2
	discipline optionnelle	2 h	1,5		UE3	analyse du point de vue musical et audiovisuel	1 h 30
UE4	discipline optionnelle	2 h	1,5	UE4	discipline optionnelle	2 h	1,5
	discipline optionnelle	2 h	1,5		discipline optionnelle	2 h	1,5
TOTAUX 11 h 30 30				TOTAUX 11 h 30 30			

ECTS : *European Credit Transfert System*, système européen de transfert de crédits

CNSMD

Conservatoire national supérieur
musique et danse de Lyon
3 quai Chauveau, C.P. 120,
F-69266 Lyon cedex 09
téléphone : 33 (0)4 72 19 26 26
cnsmd-lyon.fr